

Ecole Primaire Marie Curie  
40, rue Marceau  
49300 Cholet

### **Conseil d'école du mardi 14 mars 2023**

#### **Sont présents :**

Les représentants des parents d'élèves : Virginie Afonso, Vanessa Picard, Caroline Maignan Meunier, Elisa Griveau

Le représentant de la Municipalité : Madame Jauneault

Les enseignants : Madame Boisneau, Monsieur Amiot, Madame Evano, Madame Guillon, Madame Laloux, Monsieur Mézière et Madame Saintier.

#### **Sont excusés :**

Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale

#### **Ordre du jour**

- Le point sur les effectifs de l'école
- Les inscriptions et portes ouvertes
- Visite du collège, inscriptions et liaison CM2-6ème
- Programme pHARe
- Les actions et projets en cours
- Questions diverses

## Le point sur les effectifs de l'école et la carte scolaire

L'effectif est actuellement de 167 élèves pour 7 classes, nous avons perdu 7 élèves depuis la rentrée scolaire du mois de septembre. On peut noter une forte mobilité des familles, puisqu'il y a eu 12 radiations (contre 13 l'année dernière), et logiquement 5 nouvelles inscriptions. Il y a deux inscriptions en cours.

TPS/PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE2	CM1	CM2
2 + 20 + 3 = 23	15 + 8 = 23	18 + 5 = 23	11 + 13 = 24	26	24	22
Mme Laloux	Mme Saintier et M. Moreau	M. Mézière	Mme Guillon	Mmes Boisneau et Sourisseau	M. Amiot	Mme Evano

Pour l'année prochaine, au vu des prévisions des effectifs, une classe mixte (avec des élèves de maternelle et des élèves d'élémentaire) sera de nouveau envisagée. Nous avons décidé de la placer du côté où les élèves seront majoritaires (du côté maternelle s'il y a plus d'élèves de maternelle et du côté élémentaire s'il y a plus d'élèves d'élémentaire).

### Inscriptions et visites des familles

C'est la période des inscriptions pour la rentrée de septembre 2023. Ces inscriptions se font auprès de la mairie, soit sous dossier papier soit sur le site « mon espace citoyen » à l'aide d'un compte personnel. La mairie enverra à l'école des relevés périodiques des inscriptions effectuées.

Le vendredi 31 mars prochain, nous organisons, conjointement avec la mairie, une soirée « Portes ouvertes » de 17h à 19h30 pour accueillir les familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école. L'APE sera présente dans les locaux du côté maternelle pour discuter avec les parents d'élèves. Cette année, pour la première fois, un accueil est aussi organisé du côté élémentaire, ce qui permettra aux parents d'élèves de maternelle de découvrir le côté élémentaire. Nous préciserons aux futurs élèves de GS, CP et CE1 que le lieu de leur classe n'est pas encore connu.

### Compte rendu de la visite du collège Colbert et inscriptions

22 élèves sont concernés par les procédures de passage en sixième. Les différentes étapes pour l'orientation en sixième ont commencé la semaine dernière.

Sur les 22 élèves de CM2, 17 ou 18 élèves iraient à Colbert, 3 dans un autre collège public de Cholet et 1 dans un collège privé.

Concernant le collège Colbert :

– Réunion d'informations : le principal du collège, Monsieur Revereault, a organisé une réunion à l'école en janvier pour les parents d'élèves de CM2 de l'école Marie Curie. Une petite dizaine de parents ont pu bénéficier de ce temps d'échange privilégié.

– La visite du collège par les élèves de CM2 a été organisée début février. Les 21 élèves présents ont donc pu profiter d'une matinée au collège. En demi-groupe, ils ont pu assister à un cours au CDI et à

un cours d'histoire. Ils ont également rencontré le principal. La matinée s'est terminée par une visite des bâtiments et le déjeuner au self.

– Les portes ouvertes : elles ont eu lieu le 14 janvier.

### **Le programme pHARe**

La loi pour une école de la confiance affirme le droit à une scolarité sans harcèlement. Le programme anti harcèlement « pHARe » permet de doter les écoles et les collèges d'un plan de prévention du harcèlement entre élèves. Notre plan de prévention comprend plusieurs étapes :

- l'identification d'une situation de harcèlement (par la victime, un témoin, un confident) à l'aide d'une grille de signaux faibles qui permet d'avoir un aperçu global de la situation ;
- l'entretien avec les personnes concernées (victime, témoin, auteur, parents) ;
- les mesures de protection, les sanctions/réparations décidées en équipe (personnel périscolaire, personnel enseignant, psychologue de l'EN, référent harcèlement de l'EN, médecin scolaire, équipe ressource de la circonscription) ;
- le suivi de la situation.

Plusieurs temps forts viennent rythmer la scolarité des élèves : le journée nationale de lutte contre le harcèlement, le prix Non au harcèlement et le Safer Internet Day. Dix heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, sont consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves (travail sur l'estime de soi, la confiance en soi, la coopération...).

### **Les projets de classe en cours**

Le projet des classes maternelles vient d'être lancé sur le thème du corps humain. Un spectacle de marionnettes sur Pinocchio a eu lieu mardi 28 février dans la salle de motricité. Les 3 classes envisagent une journée « gymnastique » en fin d'année pour clôturer le projet.

Les élèves des classes de CP/CE1 et GS-CP ont bénéficié d'un cycle gymnastique avec un ETAPS et un cycle de patinoire est en cours. Les élèves de CP-CE1 commenceront leur cycle piscine à la fin du mois. Les classes de CP/CE1 et CE2 ont travaillé ensemble sur un projet hockey. Il y a eu 4 séances de hockey sur la cour en début d'année. Un joueur est venu pour répondre aux questions des élèves le en décembre. Les élèves ont pu assister à un match le samedi 21 janvier.

Les CE2 ont commencé un cycle tchoukball avec un ETAPS.

Les CM1 commenceront leur cycle jeux de raquettes après les vacances.

Les élèves de CP-CE1 ont vu un concert de musique ancienne au conservatoire. Les CM1 ont assisté à une séance de danse au conservatoire.

Les CE2 ont eu une animation sur le tri des déchets, les CM1 sur la réduction des déchets et les CM2 sur le devenir des déchets.

La classe de CM2 est inscrite au rallye de la mobilité ainsi qu'à l'animation « Je découvre ma ville », parcours histoire et architecture le 9 juin. Les CM2 participeront également aux CM2 passent en fête le dernier jour de l'année.

Les classes de CM1 et CM2 vont participer au festival du film junior. Ils iront voir 3 films, créeront une gazette qui sera partagée avec les autres classes participantes. Ils éliront leur film préféré.

Les 4 classes de l'élémentaire envisagent une sortie au parc oriental de Maulévrier en dernière période.

## Réponses aux questions du premier conseil d'école

*Etais et barrières de chantier dans la cour de la maternelle à enlever* : Ce n'est pas prévu pour l'instant, une étude de faisabilité va être lancée pour la déconstruction de l'ancien restaurant.

*Signal d'alarme (pour le PPMS)* : la mairie ne dispose que de corne de brume et de sifflet. D'autres moyens leur ont été proposés mais le coût est trop élevé.

*Problème de connexion pour l'interphone de la périscolaire* : les dysfonctionnements sont liés à des coupures de la wifi. Le problème est réglé.

## Questions relatives aux bâtiments scolaires

- Etude radon : une étude a été menée sur le taux de radon présent dans les bâtiments de la ville. L'Union Européenne considère qu'en dessous d'une concentration annuelle de 300 Bq/m<sup>3</sup> dans l'air intérieur, les risques pour la santé sont limités. Au quotidien, l'aération suffit pour faire baisser le taux de radon. A l'école, les taux relevés sont élevés dans certaines salles. Des travaux vont être engagés par la municipalité pour faire baisser ces taux (étanchéité des sols et mise en place de centrale de traitement de l'air).

- *Suite à l'avis consultatif qui a été réalisé auprès des habitants de la rue Marceau quant à sa mise en sens unique, qu'est-il prévu en matière de sécurité car les véhicules utilisant les rues à sens unique vont souvent plus rapidement que celles où les véhicules peuvent se croiser. La mise en place de chicanes et/ou ralentisseurs aux abords de l'école maternelle et élémentaire est-elle prévue ?*

- *Passage du camion-poubelle : l'horaire de passage peut-il être décalé pour ne pas être présent au moment de l'arrivée des enfants à 8h30 ?*

- *Problèmes de chauffage à l'école élémentaire depuis le retour des vacances de février : quelle est la cause ? Les réparations ont-elles été faites ?*

- *Quelles sont les suites du passage des services municipaux à l'école maternelle ? Est-il possible d'avoir une copie du rapport ? Des travaux sont-ils envisagés ?*

Travaux prévus en 2023 : toiture (reporté car l'appel d'offre n'a pas abouti en 2022), réduction de radon, démolition de l'ancien restaurant scolaire.

## Questions relatives à l'enseignement

- *Que pense l'équipe du passage de la rue à sens unique ? A votre avis, cela aura-t-il un impact sur les familles qui pourraient être intéressées par notre école ?*

Nous sommes favorables au passage de la rue à sens unique, en espérant que cela ait une incidence sur la vitesse des automobilistes. Nous aimerions qu'il y ait un double sens cyclable afin de favoriser la venue des élèves à vélo. Nous espérons que cela n'aura pas d'impact sur les familles venant en voiture qui habitent le quartier Bretagne.

*- Est-il prévu de remettre la banderole sur le portail de l'école maternelle pour les portes ouvertes de mars 2023 ?*

Nous n'en avons pas reparlé avec l'APE, ce sera fait dès jeudi. Des affiches peuvent être mises chez les commerçants proches de l'école ou dans les crèches du quartier.

*- Avez-vous eu connaissance de candidatures pour le poste de direction ? Madame Brial sera-t-elle de retour à la rentrée 2023 ?*

Le mouvement (mutation dans le département) ne débutera qu'en avril, donc nous n'avons pas connaissance de candidature pour l'instant. Quant à Mme Brial, en prenant une disponibilité d'un an, elle a perdu son poste. Elle devra participer au mouvement pour espérer revenir à l'école.

*- Les enfants et les parents sont satisfaits du travail fait par l'agent en charge de la sécurité à la sortie de l'école élémentaire.*

### **Calendrier du prochain Conseil d'École**

Le prochain Conseil d'École est fixé le :

→ mardi 27 juin à 18h30

La présidente  
Madame Boisneau

Le secrétaire de séance  
Madame Guillon